

Etat de Vaud / DIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



Délimitation des traversées de localité selon panneaux d'entrée (PEL)

Bursins

Date	Dessin	Echelle	N° Plan	
29.07.2014	SF	1:10'000	328-2	
Q:\App\Arcgis\Entretien\Traversées de localité\LT-Bursins.mxd				

Axe PR Dist. PR Dist. Longue	ur
2110 950 +188.00 au 1025 + 181.00 = 752.0	О
2122 0 + 8.00 au 25 + 39.00 = 281.00)
2133 0 + 17.00 au 0 + 159.00 = 142.00)
+ -au -+ -=	-

Total traversée de localité en m' 1'175.00

Remarque:

RC 30-B-P, Axe 2110

Du panneau d'entrée de localité de Vinzel (PR 925 + 240) à la limite territoriale Bursins-Vinzel (PR 925 + 177) : zone non bâtie = hors de traversée de localité

RC 40-C-S, Axe 2133

Du panneau d'entrée de localité de Bursins (PR 0 +236) à la limite territoriale Gilly - Bursins (PR 0 + 159) : zone bâtie = en traversée de Gilly

Route cantonale

hors traversée de localité
en traversée de localité

Système de repérage de base

- Point de repère intermédiaire
- Point de repère début et fin d'axe

